

Sommet Arabe sur l'eau

Sous le thème "Culture et Héritage"

Keynote speech

"Quelle gouvernance de l'eau dans le monde arabe
dans un contexte de rareté structurelle ?"

M. Mohammed Tawfik MOULINE
Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques

Le 5 mars 2024



Excellences, Mesdames et Messieurs

C'est avec un grand plaisir que je participe à la première édition du Sommet Arabe sur l'Eau sous le thème "Culture et Héritage", organisée par la Faculté des Sciences de Rabat en collaboration avec l'Ambassade de l'Eau et la Fondation MiftahEssaad pour le capital immatériel du Maroc.

Ma communication portera brièvement sur la crise de l'eau à l'échelle mondiale, dans le monde arabe et au Maroc. Des propositions seront formulées en ce qui concerne la gouvernance à mettre en œuvre en vue de mieux préserver le capital hydrique dans la région arabe.

Excellences, Mesdames et Messieurs

Le Monde connaît une crise sans précédent de l'eau douce, due à la croissance démographique, à l'urbanisation, à l'agriculture intensive, à l'industrialisation, à la pollution de l'eau et son gaspillage. Le changement climatique est un facteur aggravant.

Selon le Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau de 2023, l'utilisation des ressources en eau douce a augmenté de près de 1%, en moyenne par an, au cours des 40 dernières années. Il s'en est suivi une baisse du volume des ressources hydriques intérieures renouvelables par habitant, qui se situe à 41% selon la FAO¹ entre 1980 et 2022. Cette baisse est plus prononcée dans les pays où les ressources en eau par habitant sont faibles, notamment, l'Afrique subsaharienne (70%) et l'Afrique du Nord et Moyen Orient (61%).

Selon les Nations Unies, entre 2 et 3 milliards de personnes font face à des pénuries d'eau, pendant au moins un mois par an. Les régions les plus touchées sont l'Afrique subsaharienne, le Moyen-Orient, l'Asie du Sud et certaines parties de l'Amérique latine.

Cette situation pourrait s'aggraver à l'avenir, en particulier dans les villes : le nombre de personnes en zones urbaines menacées par les pénuries d'eau dans le monde serait compris entre 1,7 et 2,4 milliards de personnes en 2050 contre 933 millions en 2020, la demande en eau continuant de croître face à une diminution de l'offre hydrique.

Excellences, Mesdames et Messieurs

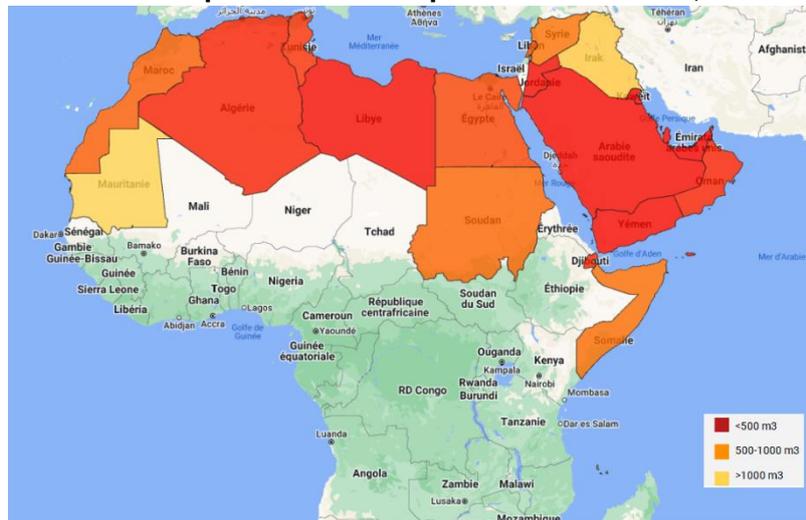
Avec 113 milliards de m³ de ressources renouvelables intérieures d'eau douce en 2020, selon la FAO, soit moins de 0,5% des ressources mondiales, le monde arabe est gravement touché par la crise de l'eau et ce, malgré les investissements importants consentis en termes d'infrastructures hydrauliques au cours des dernières décennies. Le capital eau par habitant dans la région a enregistré une chute de 65%, passant de 714 m³ en 1980 à 251 m³ en 2020.

¹ Calculs IRES. Base de données de la FAO "Aquastat". Dernière consultation en ligne le 03/08/2023.

Selon le Rapport arabe unifié 2021 du Fonds monétaire arabe, le classement des pays arabes en termes de disponibilité en eau est le suivant (voir carte 1) :

- Pays de pénurie d'eau absolue où le capital hydrique par habitant est inférieur à 500 m³ par an : Il s'agit de 13 pays comprenant les pays du Conseil de Coopération du Golfe, le Yémen, la Jordanie, la Palestine, Djibouti, l'Algérie, la Libye et la Tunisie.
- Pays à pénurie d'eau au sein desquels le volume par habitant varie entre 500 et 1000 m³ par an : ce sont six pays à savoir, la Somalie, le Liban, la Syrie, l'Égypte, le Soudan et le Maroc.
- Pays où le capital hydrique excède 1000 m³ par an : l'Irak, la Mauritanie et les Comores.

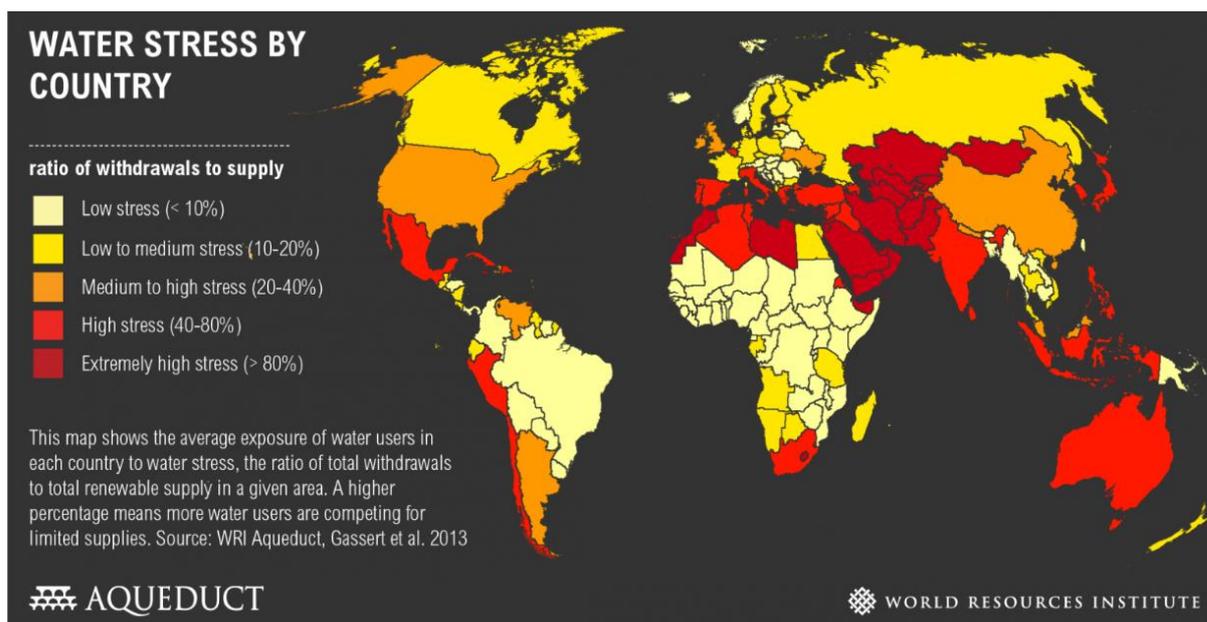
Carte 1: Capital eau douce par habitant en m³, 2020



Source : Traitement IRES. Données issues du Système d'information mondial de la FAO sur l'eau et l'agriculture "AQUASTAT". Consulté en ligne le 1^{er} août 2023 à 9h40.

En outre, selon World Resources Institute, un Think Tank américain spécialisé dans les questions environnementales, sur les 33 pays qui seront exposés à un stress hydrique élevé à l'horizon 2040, 11 font partie du monde arabe.

Carte 2 : Stress hydrique à l'horizon 2040 dans le monde



De par sa rareté structurelle, l'eau suscite de nombreux enjeux.

Sur le plan géopolitique, l'accès à l'eau représente une source de tensions entre certains pays arabes², en particulier dans les sous régions où les ressources hydriques sont partagées entre plusieurs pays. La gestion des bassins fluviaux transfrontaliers pourrait être une source de désaccords et de conflits potentiels menaçant la stabilité régionale.

Sur le plan stratégique, les politiques publiques actuelles sont polarisées sur l'augmentation des approvisionnements en eau au détriment d'une gestion à long terme à la fois de l'offre et de la demande de cette ressource vitale.

Elles ne prennent pas en considération les nombreuses interactions qui existent entre l'eau, l'agriculture, l'énergie et les écosystèmes. La gestion, la régulation et l'évaluation de la demande sont rendues difficiles en raison d'un système défaillant d'information et de collecte des données hydriques selon les Nations Unies.

Sur le plan économique, l'eau joue un rôle crucial dans le développement des secteurs de la vie, en particulier l'agriculture, qui consomme plus de 70% des ressources hydriques ainsi que dans des secteurs industriels stratégiques. La rareté de l'eau pourrait aggraver l'insécurité alimentaire, entraîner une augmentation des coûts de la production et nuire, par ricochet, au développement de la région. A l'horizon 2050, les pertes économiques dans certains pays arabes, enregistrant un stress hydrique, pourraient atteindre l'équivalent de 6% du PIB selon le Rapport précité des Nations Unies.

² La crise du Tigre et de l'Euphrate entre la Turquie, la Syrie et l'Irak ; le contrôle des fleuves du Karoun-Chatt-al-Arab (Iran et Iraq) ; le contrôle des fleuves du Jourdain (Syrie, Israël, Liban, Jordanie) ; le désaccord entre l'Egypte, le Soudan et l'Ethiopie concernant les eaux du Nil.

Sur le plan environnemental, la surconsommation et la pollution de l'eau au niveau du monde arabe ont des conséquences dévastatrices sur les écosystèmes aquatiques et terrestres. Les rivières, les lacs et les nappes phréatiques sont menacés par les déversements de produits chimiques, les déchets industriels et les rejets d'eaux usées non traitées.

Excellences, Mesdames et Messieurs

A l'instar des autres pays arabes, la situation de l'eau au Maroc est devenue hautement préoccupante, autant au plan de la disponibilité de la ressource que de sa gestion, confirmant le basculement du Royaume d'une situation de stress hydrique à celle de rareté structurelle. En effet, le "capital eau" potentiel moyen par habitant et par an s'approche actuellement du seuil de rareté absolue (500 m³)³. De plus, les entrées d'eau aux barrages ayant considérablement diminué, le taux de remplissage des barrages ne dépasse guère 24% en janvier 2024 contre près de 50% en janvier 2019.⁴

L'état des aquifères a atteint, presque dans l'ensemble du pays, des niveaux piézométriques alarmants, avec un déficit de la ressource en eaux souterraines de l'ordre d'un milliard de m³, en moyenne par an, depuis 1980.

La dégradation de la situation hydrique se reflète, également, par la disparition de 60 à 80% des superficies des zones humides (lacs et bassins humides), qui souffrent, principalement, de l'extension sans contrôle des terres cultivées et ce, bien que le Maroc ait signé la convention RAMSAR destinée à protéger ces écosystèmes. Du fait de cette évolution, le Moyen Atlas n'est plus le château d'eau du Royaume, en raison de la surexploitation, exacerbée par le changement climatique, des écosystèmes et des lacs naturels, qui jouent un rôle fondamental dans la recharge des aquifères.

Érigé en modèle sur le plan international pour sa politique de mobilisation des ressources en eau et qui s'est traduite jusqu'à janvier 2023 par la construction de 289 grands (152) et petits barrages (137)⁵, le Maroc devrait résoudre la problématique de l'inadéquation entre l'offre et la demande en eau ainsi que celle de la dégradation de la qualité générale des eaux souterraines et de surface.

Pour cela, la mise en œuvre du Programme National pour l'Approvisionnement en Eau Potable et l'Irrigation 2022-2027 devrait être accompagnée par une gestion rigoureuse de cette ressource rare, d'autant plus que les Orientations Royales ont toujours mis en évidence la centralité de la question de l'eau et la nécessité d'œuvrer activement pour valoriser et préserver cette ressource vitale.

³ Ministère de l'équipement et de l'eau. Communication du Ministre lors du Side event des Ministres Arabes de l'eau "Impact du changement climatique sur les ressources en eau au Maroc et les mesures d'adaptation". 28 mars 2022

⁴ Idem.

⁵ Ministère de l'équipement et de l'eau. Direction Générale de l'Hydraulique. Revue Eau et Développement 2023.

Dès son Intrônisation, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI avait clairement souligné que "La rareté des ressources en eau demeure la première des priorités en matière de développement rural et agricole ..." et que "... il convient ... de mettre au point une conception moderne de la politique des barrages, de mobiliser de nouvelles ressources dans ce domaine, d'appliquer rigoureusement les dispositions de la loi sur l'eau, d'asseoir les bases d'une culture de l'eau auprès de l'ensemble de Nos fidèles sujets consistant à considérer l'eau comme une matière vitale et une ressource qu'il faut préserver ...". *Extrait du Discours du Trône du 30 Juillet 2000.*

Plus récemment, Le Souverain a précisé que "la gestion des ressources hydriques requiert davantage de rigueur et de vigilance, et qu'il "ne tolérera aucune forme de mauvaise gouvernance, de mauvaise gestion ou d'exploitation anarchique et irresponsable de l'eau". *Extrait du Discours du Trône du 29 juillet 2023.*

Excellences, Mesdames et Messieurs

Les développements précédents montrent qu'il devient urgent de prendre à bras-le-corps la question de l'eau et d'affronter les risques systémiques, susceptibles de compromettre le développement du monde arabe et d'impacter négativement la réalisation des objectifs de développement durable de 2030. L'indisponibilité croissante de l'eau pourrait porter atteinte à la souveraineté économique et à la stabilité sociale de la région.

Par conséquent, le monde arabe gagnerait à repenser la question de l'eau selon une vision prospective novatrice, eu égard au fait que l'eau est un bien commun. La mise en œuvre de cette vision est tributaire de la modernisation de la gouvernance globale de l'eau selon les principes directeurs suivants :

- Renforcer les institutions existantes et les rendre autonomes et responsables, capitaliser sur les acquis et combler les lacunes et les défaillances. Il s'agit en l'occurrence d'améliorer la coordination entre les différents acteurs, d'harmoniser les cadres législatifs, d'avoir des politiques claires et transparentes en termes d'objectifs, de moyens octroyés, de normes de qualité et veiller à leur application.
- Promouvoir l'audit de la gouvernance de l'eau et prévoir des Chambres de l'eau au niveau de l'Organisation juridictionnelle des pays arabes.
- Accroître les capacités de suivi et d'évaluation à la fois de l'offre et de la demande en eau et recourir à des mécanismes automatisés de gestion de crises.
- Faire de l'adaptation au changement climatique un élément majeur de la politique de l'eau et adopter une approche intégrée de type "Nexus Eau-Alimentation-Energie-Ecosystème". Cette dernière constitue un moyen permettant d'optimiser les décisions d'allocation de ressources, tout en permettant de réduire l'écart entre l'offre et la demande en eau.
- Développer, à travers une réglementation adéquate, l'économie circulaire dans le domaine de l'eau, traiter et valoriser systématiquement les eaux usées.

- Affecter prioritairement l'eau aux opérateurs agricoles, qui concourent à la souveraineté alimentaire et conduire des études d'impacts préalables à l'autorisation de projets agricoles, qui pourraient s'avérer fortement consommateurs de l'eau et non valorisant de cette ressource stratégique.
- Inciter à la sobriété hydrique dans l'ensemble du système productif, en mettant en place une comptabilité de l'eau, qui associe aux biens finaux ou intermédiaires la quantité nécessaire à leur fabrication et en faisant de la rareté de l'eau un critère d'approbation des projets d'investissement.
- Améliorer la connaissance des ressources en eau et leur gestion, en développant grâce au Big Data et à l'intelligence artificielle des "systèmes d'information intelligents de l'eau", aptes à établir, d'une manière régulière, des bilans fiables, utiles à la prise de décision, à l'évaluation, à l'audit et à la prévention des risques de pénurie. Le recours aux technologies géospatiale et satellitaire aiderait à la collecte en temps réel des informations liées à l'offre et à la demande en eau.
- Créer un centre arabe de l'innovation, qui aurait pour vocation de valoriser la recherche et le développement de nouvelles solutions aux problèmes de l'eau dans la région.
- Sensibiliser à l'importance d'opérer une transformation profonde des modes de vie, des modèles nutritionnels et des pratiques individuelles et collectives en faveur de la préservation de l'eau, grâce à la mise en place de campagnes de communication de proximité, tout au long de l'année, à l'intégration de la question de l'eau dans l'éducation nationale en tant que bien commun à préserver et au développement d'un label "économe en eau" pour encourager au respect de l'eau comme ressource rare à économiser.
- Encourager le partenariat public-privé et promouvoir la coopération internationale avec des pays ayant une expertise avérée dans le domaine de l'eau, en particulier, en termes de sobriété hydrique, de mobilisation des énergies renouvelables pour la mise en œuvre des projets de dessalement de l'eau de mer et de gouvernance intelligente du secteur de l'eau.